FO DGFiP SECTION DE LA MARNE

L'INFO 51

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP

15 avril 2021

RAS-LE-BOL

Suite au 3e confinement, la Direction de la Marne a convoqué le 12 avril 2021 les organisations syndicales en audio-conférence pour un point sur la situation sanitaire.

Le constat est partagé entre **F.O.-DGFIP** et la Direction **:** les agents et les cadres en ont RAS-LE-BOL. Le moral est mis à mal : fatigue psychique, anxiété, stress...

Télétravail

La DDFiP51 compte environ 400 à 415 télétravailleurs pour 1050 à 1100 jours télétravaillés/semaine ce qui place notre Direction dans les 1ers rangs.

Une dotation de PC est arrivée début mars. Une autre est en attente : à ce jour, 69 demandes de PC et 14 demandes de téléphones portables sont en instance.

La direction est consciente de la difficulté pour certains agents de concilier télétravail et garde d'enfant et l'a rappelée à ses chefs de service.

En accord avec le chef de service, l'agent doit préciser s'il peut télétravailler même en mode « dégradé ». Si cela est impossible, l'agent demande à être placé en ASA (Autoristaion Spéciale d'Absence) avec attestation sur l'honneur à transmettre à la hiérarchie : chaque cas sera étudié (enfant de moins de 16 ans, nombre d'enfant…).

En cas de difficulté prendre contact avec F.O.-DGFIP

Congés / ASA

Comme le calendrier scolaire a été modifié, il est possible pour un agent de déplacer ses congés sur la nouvelle période.

En revanche, un chef de service ne peut imposer à un agent de les déplacer.

La Direction a indiqué que les congés prévisionnels peuvent être annulés ou déplacés mais pas remplacés par des ASA.

Vous avez dit fusion ?

Du fait de la crise sanitaire, la fusion CSP et SFACT, au sein du Centre de Gestion Financière (CGF) n'existe que sur le « papier ». Mis en place au 1er avril, dans les faits, chaque service garde ses missions.

Les formations ne peuvent pas se tenir. Il est envisagé de les reprendre en mai. Le télétravail, accentué, ne permet pas de mettre en place un tuilage entre les agents.

F.O.-DGFIP l'avait déjà rappelé lors du CTL du 16 mars 2021 en dénonçant le fond et la forme à

Section FO-DGFiP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail **: fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr**
Site **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/**

savoir un calendrier inapproprié : le COVID-19 nous dicte son agenda !!!

La Direction fera un point fin avril pour examiner la montée en puissance du CGF puisqu'une vitesse de « croisière » était envisagée pour juin. **F.O.-DGFIP** est de plus en plus sceptique : la croisière va-t-elle se transformer en naufrage ?

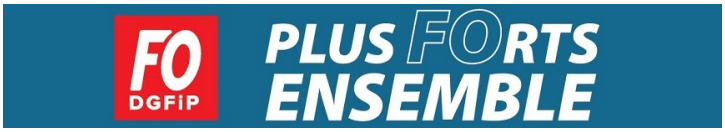

Campagne IR

F.O.-DGFIP s'est félicité des propos du Directeur invoquant l'aspect rassurant de l'ouverture au public de nos services pour les usagers.

Ce discours peut paraître surprenant puisqu'auparavant, la volonté de la Direction Générale était de réduire l'accueil physique au profit de la dématérialisation.

► Accueil physique

Les horaires restent inchangés. Les périodes supplémentaires, prévues initialement ont été annulées durant le confinement en avril : mercredi sur RDV pour Vitry le François, Épernay, Châlons et Reims + mardi après-midi.
La situation sera réexaminée pour mai.

► Sécurité

F.O.-DGFIP a rappelé la vigilance à l'égard des agents/services civiques/vigiles présents au contact des usagers devant les locaux.

► Permanences

Prévues en mai, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à ce moment, dans 15 communes selon les engagements du NRP : Montmirail, Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Blancs-Côteaux, Ay, Bassuet, Sermaize, Pontfavergers, Verzy, Hermonville, Gueux, Bazancourt, Witry les Reims, Rilly la Montagne.

► Renfort des agents PCRP

F.O.-DGFIP a interrogé la Direction sur la participation des agents PCRP.
En réponse, le Directeur a précisé que cette décision relevait de la DG.
Dans les faits, même si la participation n'est pas totale comme en 2020, tous les agents vont tout de même être impactés.
La Direction devra en tenir compte dans les futures statistiques : réduction des dossiers traités durant cette période.

Réunions

Des possibilités vont être offertes aux chefs de service de mettre en place des réunions en audio/visio-conférence au sein d'un même service (acquisition de licences « go to meeting »).

La Direction veut accentuer ce format pour permettre de réunir sur une seule et même réunion les agents en présentiel et en télétravail. (réunion « métier », de planification des congés...)
Un message dans ce sens a été envoyé aux chefs de service.

Section FO-DGFiP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail **: fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr**
Site **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/**